

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE. Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

# L'Éclair

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 45, Rue de la Gaze, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel de Ville, 2

## LE PRÉFET ET LA CANTINIÈRE

Il est, l'autre semaine, le témoin d'un remarquable spectacle, de nature — c'est bien la cas de le dire — à remplir de ses larmes le casque du capitaine des pompiers.

Devant une foule émue, M. le Préfet du Pas-de-Calais, s'est déclaré le « père des pompiers » de son département et s'est embrassé une cantinière, en témoignage de sa sollicitude pour la corporation tout entière.

Evidemment, M. Peytral, un accomplissant de geste, ne sortait pas de ses attributions prosulaires. Chacun sait que les représentants du Gouvernement sont tous, en quelque sorte, des « attachés d'embrassade » et que l'on ne conçoit pas leur présence en une cérémonie sans qu'ils donnent l'exemple à quelqu'un. Heureux lorsque leur destin les conduit à se froter à l'épiderme de l'ingénieur qui leur a offert une gerbe plutôt qu'un cuir de l'ancien combattant de soixante-dix ans qui lui a remis la médaille commémorative de ses exploits antiques.

Mais cet acte de paternité devant lequel beaucoup auraient rougi parce qu'ils auraient craint de fournir aux auteurs de rumeur la bonne scène à faire, ne dénote pas seulement une certaine égrégité de la part d'un personnage officiel d'une évolution qui est produite depuis quelque temps et dont l'opinion publique ne s'est peut-être pas rendu compte.

Il a fallu de très nombreuses années pour s'apercevoir d'abord qu'il existait une « science du feu » et en second lieu que l'incendie n'est pas seulement un accident, mais aussi un véritable fléau social en raison même du processus de concentration qui préside au développement de l'industrie moderne. Et c'est la reconnaissance de ce double principe et des conséquences qu'il entraîne pour la vie collective qui donne à la manifestation de M. Peytral, une valeur positive. Le titre de « père des pompiers » ne peut plus être pris avec un sens péjoratif : il constitue pour le Préfet du Pas-de-Calais un titre à la reconnaissance de ses administrés.

Ce département est en effet aujourd'hui doté par sa région industrielle du moins, d'un réseau de défense contre l'incendie qui mérite d'être cité en exemple et qui met en action des moyens matériels puissants d'une part, une technique incomparable d'autre part.

C'est que nous n'en sommes plus au temps où, contre l'embrasement d'une maison on mettait rapidement en batterie, une pompe poussive, actionnée par des pompes à casque à la romaine, moins familières avec la manœuvre qu'avec les défis de la fête.

Aujourd'hui, l'industrie accumule sur de vastes régions, d'énormes installations où s'activent des milliers de travailleurs, ou se transportent des matières de fonte nature, qu'une étincelle jaillisse dans des milieux dont la composition exacte est à peine connue ; c'est l'explosion, c'est la combustion rapide, c'est la mort pour quelques-uns, le chômage pour beaucoup, la destruction de valeurs considérables, au total des pertes souvent irréparables pour l'organisation sociale.

A ce mal nouveau, il faut des remèdes nouveaux. On l'a vu tout récemment, lors du sinistre qui a détruit une grosse usine de produits dérivés de la houille, devant lequel les procédés jus-à-ici classiques de lutte sont restés pour ainsi dire impuissants et qui a prouvé la nécessité de rechercher des moyens plus appropriés pour combattre ce genre d'incendie.

Ainsi, le pompier n'apparaît plus comme un personnage un peu caricatural, portant sa « pétrole », comme un clerc, portant à lever, le coupe et à « pomper » pour éteindre sa soif. C'est maintenant un véritable technicien, ayant surtout comme armes sa science de la manœuvre et ses connaissances qu'il emprunte à l'art de l'ingénieur, du chimiste et de l'architecte.

C'est à les développer, à les coordonner pour en tirer le maximum de résultats que le Préfet du Pas-de-Calais s'est donné pour mission de travailler. Il y a fort bien réussi, ce qui lui a valu le titre de « Père des Pompiers » et le droit d'embrasser les cantinières, sans qu'on sache lequel de ces deux avantages lui est le plus agréable.

Mais ce résultat est d'autant plus remarquable que, pour l'atteindre, M. Peytral a rompu avec toutes les traditions administratives : il a, pour organiser son service départemental, il a — laissez-vous bien ! — fait appel à des gens compétents !

Et cette particularité me conduit à rappeler à M. le Préfet du Pas-de-Calais, une promesse qu'il a faite, voici tout juste deux ans, aux maires de son département : celle d'organiser un concours entre les administrés et employés communaux pour déterminer et indiquer les simplifications à apporter à la routine et à la paperasserie administratives. C'était évidemment une idée subversive, mais quand on a confié à des pompiers le soin d'organiser la « pomperie », on pouvait bien demander aux maires de s'arranger pour enlever les bâtons qui l'on prend plaisir à mettre dans les roues de leur marie.

Et — que l'on me pardonne cet horrible jeu de mots — c'est aussi un titre très flatteur que celui de « père des maires ».

E. VERMERSCH.

## ENCORE UNE TRAGÉDIE SANGLANTE DANS LE PAS-DE-CALAIS

### Epouvantable massacre autour d'un berceau

**Au cours d'une fête de baptême, à Méricourt-sous-Lens, quatre Polonais ont joué du couteau, tuant un de leurs compatriotes et en blessant grièvement trois autres, dont une femme.**

Après la terrible scène de brutalité et de sauvagerie de Salluy-Labourse que nous avons relatée hier, voici une scène de carnage et de brutalité qui dépasse, par la rapidité de son exécution, les motifs qui l'ont déterminée et le cadre pathétique dans lequel elle s'est déroulée, l'imagination la plus féconde. Pourtant, n'est-ce pas habituel dans ce pays minier à des scènes sanglantes trop souvent répétées, et dont les auteurs sont des jeunes Polonais, car il s'agit cette fois encore de Polonais.

Horrible scène de carnage

Survint tout à coup, sans crier gare, sans même avoir frappé à la porte, quatre individus suvoixités, des Polonais, entrés dans douce parce qu'on faisait du bruit. Leur savoir jeta dans la petite assemblée de té-



LES QUATRE POLONAIS MEURTRIERS APRÈS LEUR ARRÊTATION

autres Polonais ont fait irruption dans la maison sans que les habitants aient eu le temps de réagir. Le papa du jeune Polonais qui n'avait que six ans, Calme, il s'interposa. Il fit rompre l'impolitesse commise par ses compatriotes qui commencent tous les quatre à gesticuler et à crier comme des fous.

D'un seul coup, le plus grand de la bande, brandissant une baïonnette allemande, courut mais effilé, porta le crâne de Stanislas Zarnick qui s'éleva au-dessus de la foule. Alors, ce fut le carnage. Armés, les uns d'une hache de fer, les autres de couteaux et d'une matraque, les quatre brutes frappèrent, trappèrent à tour de bras.

Zarnick affalé sur le sol, près du lit placard dans la cuisine, fut de nouveau atteint.

Francisek Rejda, au premier choc, voulut s'élancer à l'aide de son épée. Mais, par une blessure reçue à la tête, il tomba à l'écarter, suivi des farouches visiteurs. Dans une chambre, il tomba sous les coups. La barre de fer lui martela le visage et le crâne.

Dans la lutte, Mme Wladislaw Dabon reçut un coup de couteau à la hanche droite.

Paul Schunda, lui, en voulant éviter les armes qui le menaçaient, fut atteint au poignet.

**Des flots de sang sur le berceau**

Le pauvre bébé criant dans son petit berceau de bois et de plâches, était tout couvert de sang qui jaillissait de partout.

Les égarés ayant fait le vide autour d'eux, car les autres habitants avaient pris la « fuite », quittèrent les lieux, les vêtements et les mains rougies du sang de leurs victimes.

**Présence d'esprit d'un Polonais**

M. Majcherek, 50 ans, à l'arrivée des intrus, étant sorti de sa maison, avait assisté de loin à la scène sanglante. Il put immédiatement prévenir les gendarmes de Billy-Montigny. Ceux-ci, grâce aux précises indications qui leur furent fournies sur les assassins, se rendirent de suite dans les environs de la cité de Courtaine où devaient habiter les quatre Polonais.

La gendarmerie d'Avion avertie, le maréchal-dés-logis Monsaurel, dont on connaît l'énergie et la grande compétence, arriva avec ses hommes, MM. Mathieu, Lequeux, Gallet et Billet, et les recherches commencèrent aussitôt.

De son côté, le maréchal-de-logis-chef Vitoisse, accompagné des gendarmes Mathieu, Lequeux, Gallet et Billet, de Billy-Montigny, non moins actifs, encerclèrent la Cité de Courtaine, puis la rue de Courtaine et la maison portant le n. 15, où les individus étaient signalés.

**Fête de Noël et baptême**

Il était 17 heures. Les deux familles polonaises qui se partagent l'immeuble composé de quatre pièces, étaient groupées autour de tables. Il y avait là M. Antoine Majcherek, 50 ans, son épouse, Stanislas Zarnick, 31 ans, la femme de celui-ci, âgée de 21 ans ; Rejda Francisek, 25 ans ; la femme Wladislaw Dabon, Paul Schunda et dans un bureau confectionné d'une cuisinette montée sur pieds basculants, un petit enfant âgé de 10 mois.

Les grandes personnes, à l'occasion de la fête de Noël, étaient assises autour de la table de cuisine sur laquelle étaient posés des litres de bière et des litres d'alcool. M. Stanislas Zarnick avait fait échapper le baglième de sa petite-fille Iréna avec la Noël. Tout se passait sous le mieux. Le repas de réjouissance

était plantureux, les saucissons, la mortadelle, le boudin avaient réussi à calmer les appétits. C'était au tour des desserts ; la tarte, les gâteaux tentaient les mots : courmandes. Les souvenirs, les bons mots, des chansons annoncées, emplissaient cette cuisine de payez gens de bruits inoccupés. C'était la galette.

Horrible scène de carnage

Survint tout à coup, sans crier gare, sans même avoir frappé à la porte, quatre individus suvoixités, des Polonais, entrés dans douce parce qu'on faisait du bruit. Leur savoir jeta dans la petite assemblée de té-

## PAYEZ VOS IMPÔTS avant le 1<sup>er</sup> Février !

Si vous ne le faisiez pas cela vous coûterait cher

Beaucoup de contribuables se sont imaginés qu'il fallait obligatoirement payer les impôts directs dans le mois qui a suivi la publication des rôles, faute de quoi la majoration de 40 % pour paiement tardif et les frais de poursuites entraîneraient en vigueur, et ces contribuables s'étonnent que les percepteurs n'ont pas encore sonné le rappel des retardataires.

Le rappel n'est pas encore sonné parce que la date d'application de la majoration de 40 % pour paiement tardif n'est pas encore fixée ; ensuite parce que les guichets des perceptions ont été assaillis jusqu'à ce jour, par des contribuables émus, qui n'ont pas laissé le temps à l'Administration des Finances de commencer les poursuites.

D'après l'article 50 de la loi du 22 mars 1924, la majoration de 40 % devait être déterminée annuellement par la loi de finances ; l'article 28 de la loi du 3 août 1926 a modifié cette règle. La date à partir de laquelle la majoration sera due en cas de non paiement doit être fixée chaque année, par un décret rendu sur la proposition du Ministre des Finances.

A l'heure actuelle, ce décret n'a pas encore paru à l'« Officiel », et comme la majoration de 40 % ne peut pas avoir d'effet rétroactif, tout fait croire que la date choisie sera celle du 1<sup>er</sup> février 1927.

Il est bon cependant de ne pas se laisser poursuivre, car l'article 3 de la loi du 4 avril 1926 a notamment augmenté les frais de poursuites, qui jusqu'à cette date, étaient réglés par un tarif établi par l'article 20 de la loi du 18 juillet 1914.

## POUR LA PROTECTION DES NOTRES EN CHINE

Pour assurer la protection des Européens en Chine, le navire britannique polono-aviens « Hermès » a mouillé dans les eaux d'Hangkou. Voici un avion qui vient de quitter la piste forme « d'atterrissage ».

Les policiers ne tardaient pas à appréhender qu'en effet, l'incendie en question, qui avait eu lieu à Quenoy, avait été commis par un Italien, qui avait mangé au dit restaurant le 14 novembre au 14 décembre, dans la nuit où il était parti, pour travailler en Belgique, avait dit.

## La participation socialiste au gouvernement belge

Le Congrès national soumet un ordre du jour aux Fédérations

(De notre correspondant de Bruxelles)

Le Congrès National du Parti Ouvrier belge a terminé hier son débat sur la participation au Gouvernement.

Il a repris ses travaux hier matin, à 9 h. 20 et n'a tenu qu'une seule séance jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Après les puissants discours de VANDERVELDE et d'ATHIÈRE de dimanche, le débat a été applaudi par leurs partisans et l'on ne peut dire qu'il aurait été le vote du Congrès si l'on avait voté.

**L'ordre du jour**

L'ordre du jour suivant, déposé par le ministre Wauters, a été présenté par la Commission des résolutions :

« Le Congrès rappelle la déclaration gouvernementale, affirmant que le gouvernement d'Union Nationale n'avait pour but que le rétablissement financier et la stabilité de la monnaie et qu'il prendrait fin dès que les résultats seraient acquis, constatant que si techniquement la stabilisation a été réalisée, il reste à consolider et notamment à procéder au rajustement qui en découle, en particulier pour les classes laborieuses, déclarant que le Parti Ouvrier Belge, décidé à ne pas laisser compromettre les résultats acquis, est prêt à continuer son concours au gouvernement du pays, si l'ensemble peut se réaliser sur un programme précis de réalisation immédiate.

Le Congrès renvoie l'ordre du jour à la déléguée des Fédérations ».

## APRÈS L'ASSASSINAT D'UN FONCTIONNAIRE A LE QUESNOY La police croit connaître l'assassin du receveur

Co serait un ouvrier cimentier d'origine italienne, qui avait travaillé au Quesnoy et qui connaissait bien les habitudes de M. Renard ainsi que la disposition de sa maison.

DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL

LE QUESNOY, 26 décembre. — Nous devons signaler l'activité avec laquelle la police mobile de Lille s'efforce d'éclaircir le mystère du crime du Quesnoy.

Malgré les jours fériés, sans trêve ni repos, le commissaire Drolon et les inspecteurs Boucha et Dupendaël ont continué leur enquête hier et aujourd'hui. Leurs efforts doivent être récompensés.

Si l'assassin du receveur d'enregistrement M. Renard, n'est pas encore sous les verrous, en effet, il croit néanmoins le connaître, l'avoir identifié. Ce serait un ouvrier cimentier italien, qui avait travaillé à Le Quesnoy, avait fait la gestion où il managéait la commission de l'honorable fonctionnaire.

Pour commettre son crime, dans la maison qu'il connaissait, l'assassin se serait servi d'une clef anglaise volée dans le coffre d'un autobus à Frasnoy près Le Quesnoy. L'horrible forfait aurait été exécuté sur le chemin de la Belgique où on espère le pincer.

Tels sont les heureux résultats de deux jours de laborieuses enquêtes menées par la police mobile qui a été dirigée par son chef, le lieutenant M. Ucciani, aux plus chaleureuses félicitations.

**Un pensionnaire suspect**

Nous avons dit avec quelle activité, la police mobile poursuivait ses investigations, dans l'enquête sur le crime du fonctionnaire, interrogé ses amis, ses employés, ceux qui l'avaient approché, vérifiant les détails les plus minimes de sa vie et de ses habitudes.

Cette ardeur à vouloir percer le mystère devait finir par être couronnée de succès, par conduite à la piste la plus sérieuse qui ait été suivie jusqu'à présent.

Au cours de leur enquête, les limiers appréhendent, en effet, par un ouvrier cimentier italien, occupé un moment au Quesnoy, chez un entrepreneur de la localité, avait pris pension chez Mme. Lelou, un managéant M. Renard et de son épouse.

Ce renseignement était d'autant plus précieux que la maison de Mme. Lelou est contiguë à la maison de crime, dont elle n'est séparée que par un mur et que c'est de là que l'assassin est parti pour se rendre à son domicile, en Belgique, la victime le soir de l'assassinat.

Les policiers ne tardaient pas à appréhender qu'en effet, l'incendie en question, qui avait eu lieu à Quenoy, avait été commis par un Italien, qui avait mangé au dit restaurant le 14 novembre au 14 décembre, dans la nuit où il était parti, pour travailler en Belgique, avait dit.

**Une visite de « repérage »**

Les rapports entre l'Italien disert et enjoué, et le subordonné de M. Renard étaient assez cordiaux.

On parlait à table... On jouait aux cartes.

Un jour, l'étranger, accompagné de son valet de table, alla au bureau de ce dernier, avec certitude, comme l'assassin du receveur ?

On comprend l'importance que pouvait avoir pour l'étranger cette visite de repérage.

Continuant leur enquête, les policiers appréhendent, en outre, qu'un promeneur oisif répondant point par point, au signalement du malfaiteur ignoré sur la route d'Aulnoye, avait été vu, rôdant toute la journée, le 20 décembre, dans la vallée du crime, et que la petite ville de Frasnoy, distante de Le Quesnoy de deux kilomètres à peine.

**Enfui, en Belgique !**

Son crime accompli, l'assassin a pris la route d'Aulnoye.

Le signalement que donnent les individus de Jolimet et de Loupignol, du nomade belge qui leur demanda sa route, correspond exactement à celui du cimentier.

En fait il plus pour le désigner, presque avec certitude, comme l'assassin du receveur ?

L'Italien avait manifesté l'intention d'aller travailler en Belgique. Tout porte à croire qu'il s'est enfui dans cette direction et que la police belge, mise au courant par la police française de son lieu de retraite, n'en fera pas à mettre en main au oisif.

Par ces jours de fête, un pas énorme a donc été fait dans l'enquête sur l'horrible assassinat du malheureux receveur ?

Le mystère s'éclaircit... On tient la bonne piste... Espérons que le bandit n'échappera pas aux fillets qui l'entourent de plus en plus.

Marcel POLYENT.

## EN AUSTRALIE : PAYS DE LA LAINE

L'Australie est, on le sait, le pays de la laine par excellence. Tous les jours, des milliers de bêtes sont embarquées à Sydney à destination de l'Europe. Cette vue des queues montre l'activité extraordinaire du grand port exportateur.

## UN BRUIT, A PROPOS DE LA STABILISATION

On parle de New-York au « New-York Herald » :

« Le bruit court dans les milieux financiers que M. Poincaré aurait l'intention de stabiliser le franc à 4 cents environ (vingt centimes-or). On interprète à Wall-Street la stabilisation, relative obtenue sur le marché de Paris grâce à l'intervention de la Banque de France, comme un avertissement aux spéculateurs de ne pas toucher au franc.

« On croit aussi que la France ne désire pas une nouvelle hausse de sa devise en ce moment ».

## UNE GROSSE MENACE DES FASCISTES HONGROIS

Dimanche à eu lieu, la réunion du Parti fasciste hongrois ; le comte Alexandre Teleki a été nommé président du parti. Suivant le « Presti Naplo », ce parti se dit entièrement d'accord avec le gouvernement, et au surplus s'organise pour soutenir le Président du Conseil, comte Bethlen, contre les pactes dits « destructifs ».

« Le « Presti Naplo » se demande ce que peuvent bien vouloir signifier ces paroles prononcées par le comte Teleki ? La formation de troupes d'assaut est imminente et l'heure d'agir a sonné ».

## UN TRAIN RENVERSE PAR LE VENT

« Trieste, le vent souffle terriblement. Un train du chemin de fer secondaire Trieste-Parenzo composé d'une locomotive, de deux wagons-voies et de trois voitures des voyageurs a été renversé par le vent. Les voyageurs ont été renversés par le vent ; trois voyageurs ont été grièvement blessés ».

## NOMBREUSES VICTIMES DU GAZ A LIEGE

Le quartier de la Montagne Sainte-Barbe à Liège, a été intoxiqué par une fuite de gaz. De très nombreuses personnes ont été empoisonnées et il y a deux morts.

EN CINQUIÈME PAGE. — Nos « Patriotes-Primes Populaires » : Pour les heures laborieuses.

— Notre Conte : « LA CIBLE ».